Trentième Année. — N° 5 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. LUNDI 5 JANVIER 1885

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRIX DE L'ABONNEMENT
Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 fr.
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus
Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
17, RUE NEUVE, 17
Directeur gérant : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES :
RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ-SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.
Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, *place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34*
*Bruxelles, à l'*OFFICE DE PUBLICITÉ

ROUBAIX, LE 4 JANVIER 1885.

UN SYMPTOME SIGNIFICATIF

Il y a quatre ans, — c'était le 24 janvier 1881, — un homme qui s'était signalé jusque-là par l'ardeur de son opposition à la République, M. Dugué de la Fauconnerie, député de l'Orne, se ralliait avec éclat aux idées et au parti dont il avait été l'adversaire virulent. Les élections générales devaient avoir lieu quelques mois plus tard.

Aujourd'hui, 4 janvier 1885, à la veille du renouvellement de la Chambre nommée en 1881, le même M. Dugué de la Fauconnerie annonce qu'il vient de reprendre « son poste de combat » parmi ses anciens amis, et, dans une lettre très intéressante qu'on a lue hier, il développe les raisons de sa conduite.

Il avait cru en 1881, nous dit-il, que la République allait procurer à la France « une ère d'apaisement et de réconciliation » ; il s'imaginait travailler, par le désaveu de son passé, à « la pacification politique et morale du pays. » C'était, pour ne rien dire de plus, une illusion étrange; la déception ne devait pas tarder à venir, complète et cruelle. Aux promesses qu'il avait reçues, aux espérances qu'il avait conçues, M. Dugué de la Fauconnerie oppose, dans la partie de sa lettre qui mérite surtout l'attention, les agissements de ce parti, ou plutôt de cette secte politique, ramassis de cyniques et de « terroristes de bas étage », dont la délation est l'arme. Au lieu de l'apaisement qu'il attendait, il voit la persécution déchaînée ; tous les intérêts sont sacrifiés; dans chaque canton, dans chaque commune, on ne distingue que « des dénonciateurs et des suspects. » Ce que M. Dugué nous dit en ces termes, avec l'autorité d'un témoin, de son département de l'Orne, est également vrai de tous les autres.

Dans ces conditions, il se sépare des républicains, il rompt avec eux; et s'il rêve encore d'une République idéale, qui serait le contraire de celle dont souffre la France, puisqu'elle serait « un syndicat d'honnêtes gens », c'est avec raison et esprit que M. le baron de Mackau, dans la lettre qu'il vient de lui adresser, s'est borné à lui répondre : « Quant aux « dernières illusions dont vous parlez, je « m'en rapporte à nos adversaires pour vous « les faire perdre bientôt. »

Les républicains vont mettre à présent tous leurs soins, nous le prévoyons, à diminuer l'importance et la signification de l'incident. Tout au plus reconnaîtront-ils que l'évolution de M. Dugué pourra avoir pour effet de changer en un triomphe le succès déjà assuré des conservateurs dans l'Orne, mais ils s'appliqueront à la réduire aux proportions d'un caprice individuel.

Nous n'aurons qu'à reprendre à notre compte et à leur opposer les appréciations que leur inspirait, en 1881, le manifeste par lequel M. Dugué de la Fauconnerie faisait acte d'adhésion à la République.

« Cette lettre, écrivait alors le journal de » M. Gambetta, n'offrirait qu'un intérêt secondaire s'il ne s'agissait que d'un revirement » dans les opinions de M. Dugué; mais il » est ici question de toute autre chose... » C'est le fait d'un bon citoyen qui sent bien » que le pays marche vers un but qui n'est » pas celui auquel il tendait lui-même ». (*République française* du 26 janvier 1881.)

Quelques jours plus tard, le 12 février, la même feuille revenait sur la « conversion » de M. Dugué, preuve « du mouvement qui » pousse, disait-elle, vers la République tous « les esprits libres et désintéressés ».

Le 20 février, elle recommandait de nouveau M. Dugué aux électeurs de Mortagne : « Il ne s'agit pas du succès électoral d'une » personne, mais du revirement, de la con» version de tous les attardés d'un parti » qui se meurt. »

Après ces déclarations, la *République française* et ses congénères auront bonne grâce à vouloir interdire aux conservateurs de voir dans le fait d'aujourd'hui un symptôme d'heureux présage pour l'année électorale dans laquelle nous entrons.

LE GÉNÉRAL CAMPENON

Après avoir été plusieurs fois démentie, la démission du général Campenon est, depuis vingt-quatre heures, un fait accompli. C'est, du moins, la presse radicale qui l'affirme.

D'où vient cette subite résolution ? Pourquoi le général qui, pendant près de deux ans, n'a cessé de donner au président du conseil le concours le plus dévoué refuse-t-il aujourd'hui de faire plus longtemps partie de sa domesticité ?

D'après l'*Evènement*, « M. Campenon aurait déclaré lui-même qu'il se retire plutôt que de laisser entamer notre mobilisation générale ».

M. le ministre de la guerre a-t-il vraiment tenu ce langage ? Pour son honneur, nous hésitons à le croire, car il aurait dit une sottise. La vérité est que « la mobilisation générale » a été « entamée » le jour où la première compagnie a été distraite d'un bataillon quelconque pour être dirigée vers le Tonkin. Les différentes unités de notre armée se tiennent et se coordonnent : chaque régiment, chaque bataillon, chaque compagnie a son rôle strictement calculé d'avance dans le plan de campagne dressé en vue d'une guerre européenne ; prendre dix hommes ou vingt hommes à une de ces unités, c'est donc en compromettre gravement l'homogénéité et la force. Les vides faits par le départ des contingents envoyés sur le théâtre de la guerre sont-il comblés ? Non ! les trous restent béants.

Les quinze mille soldats qui font actuellement partie du corps expéditionnaire n'ont été remplacés par personne; les places qu'ils tenaient dans l'armée continentale sont inoccupées. Telle est la situation. Par conséquent, dire que l'envoi de nouveaux renforts entamerait la mobilisation est un pléonasme : il y a dix-huit mois que la chose est faite. Le désordre sera tout simplement aggravé. Voilà ce que M. Campenon aurait dû déclarer. Ses scrupules sont tardifs.

Qui remplacera M. Campenon? Les journaux citent MM. Thomassin, Wolff, d'Avoust d'Auerstaedt, Schmidt et Lewal. D'après l'*Evénement*, la nomination de ce dernier serait à peu près sûre.

LE FARDEAU DES IMPOTS

La Chambre des députés a nommé, il y a déjà longtemps, une commission de quarante-quatre membres pour faire une enquête sur la situation de l'industrie et de l'agriculture. Une délégation a été envoyée à Lyon et à Saint-Etienne pour étudier sur place les causes de la crise qui sévit d'une façon si terrible sur nos grandes cités industrielles. D'après le rapport des cinq commissaires, le bassin houiller de la Loire est « menacé d'une ruine totale. » Or voici, d'après le même rapport la cause principale de cette situation désastreuse :

« Tous les déposants sont d'accord pour mettre sur le compte du poids trop lourd des impôts une partie des déboires de l'industrie française, et tous sont unanimes à demander une diminution aussi prompte que possible des charges publiques. Tous, patrons comme ouvriers, voient dans cette diminution l'un des remèdes les plus efficaces contre le malaise dont ils souffrent. »

Dans un article d'hier que nous citons plus haut, le *Temps* se flatte que la situation financière du pays ne préoccupe que les esprits « exercés et prévoyants ». Il paraît que les ouvriers du bassin de la Loire doivent être comptés parmi ceux-là ! Ils osent même demander une diminution aussi prompte que possible des charges publiques. M. Jules Ferry leur a répondu d'avance : « Après les élections, vous aurez de nouveaux impôts. »

UN DISCOURS DE Mgr FREPPEL

Nous trouvons dans l'*Anjou* le texte d'une remarquable allocution prononcée par Mgr l'évêque d'Angers, en réponse aux félicitations que lui adressait son clergé à l'occasion du nouvel an. Nos lecteurs nous sauront gré de leur faire entendre ce fier langage, bien digne de l'éminent prélat :

Je vous remercie bien sincèrement, mon cher vicaire général, des vœux que vous voulez bien m'offrir au nom du vénérable chapitre et du clergé séculier et régulier de la ville d'Angers. L'année 1884 vient de se terminer par des entreprises fort graves contre les droits et les libertés de l'Eglise. Celle où nous entrons verra-t-elle s'amoindrir cette hostilité contre l'enseignement et les institutions catholiques ? S'il faut en juger par les apparences, je n'y compte guère. Car nous continuons à nous trouver en présence et sous la domination d'un parti qui s'est proposé pour but de déchristianiser la France. Et, à ce sujet, messieurs, je ne puis m'empêcher de trouver à tout le moins fort étrange la prétention récemment affichée de vouloir imposer au clergé une neutralité absolue entre les partis qui divisent l'opinion.

Ah ! si ces partis avaient tous à l'égard de l'Eglise une attitude également bienveillante, et que la religion n'eût d'ailleurs rien à redouter d'une issue quelconque des luttes politiques, on comprendrait peut-être de notre part une telle impassibilité. Je dis peut-être, car même dans ce cas des considérations d'un autre ordre ne permettraient pas une indifférence aussi déraisonnable à des hommes qui, citoyens d'un pays libre ou se croyant tel, ont bien le droit d'exprimer leur sentiment sur les conditions de sa grandeur et de sa prospérité. Mais exiger du clergé qu'il garde une neutralité absolue entre ceux qui persécutent l'Eglise et ceux qui la défendent, entre ceux qui prêchent l'athéisme ou le matérialisme et ceux qui professent ouvertement la foi chrétienne, entre ceux qui veulent chasser la religion de l'école, du collège, des facultés, de la caserne, de l'hôpital, du prétoire, de partout, et ceux qui entendent lui conserver sa part d'action et son influence légitime dans la vie publique et sociale ; exiger, dis-je, du clergé qu'il manifeste pour les uns et pour les autres une égale sympathie, c'est lui demander une injustice, une trahison et une lâcheté.

Ah ! je sais bien que, pour obtenir le silence de l'inaction, l'on parle de supprimer le budget des cultes. Mais depuis quand est-il reçu que les débiteurs viennent dire à leurs créanciers : Si vous nous déplaisez, si vous cessez de nous être agréables, nous ne paierons plus nos dettes. Car, on ne saurait trop le répéter, et il faut que dans les villes, comme dans les campagnes, tout le monde en soit convaincu et pénétré, le budget des cultes est pour l'Etat français, république, empire ou monarchie, non pas une libéralité, mais une dette sacrée, une dette de justice et d'honneur, une dette contractée vis-à-vis du clergé et de tous les catholiques de France, comme une indemnité non facultative, mais strictement due pour les biens ecclésiastiques aliénés au profit de la nation, une dette aux termes de laquelle l'Assemblée constituante de 1789 s'est engagée solennellement, devant Dieu et devant les hommes, à pourvoir désormais d'une manière convenable aux frais du culte et à l'entretien de ses ministres, une dette enfin reconnue et confirmée par tous les gouvernements et toutes les assemblées législatives qui se sont succédé dans ce pays depuis plus de quatre-vingts ans.

On aurait beau dénoncer le Concordat de 1801 et rompre tout lien entre l'Eglise et l'Etat, que cette dette, à acquitter soit en capital soit en revenu, n'en subsisterait pas moins dans son intégralité, fondée qu'elle est sur le droit naturel et sur le droit positif; et le jour où l'on cesserait de la payer, le monde entier constaterait avec stupeur, ce qui serait pire que la banqueroute matérielle, la faillite morale de la France.

Ce jour n'arrivera pas, je l'espère, malgré mon peu de confiance dans les hommes de ce temps; car ce jour-là, c'en serait fait parmi nous de l'idée de justice, de la foi des engagements, du respect de la propriété, du crédit de l'Etat français, et, je puis bien l'ajouter, de la sécurité des consciences troublées par le souvenir de la vente des biens ecclésiastiques, désormais séparée de la promesse d'indemnité qui seule l'amnistiait et la couvrait. Quel serait donc le gouvernement assez mal avisé, quelle serait la Chambre assez peu soucieuse de la paix publique pour remettre ainsi toutes choses en question, pour nous ramener cent ans en arrière et faire renaître comme à plaisir des difficultés heureusement résolues au commencement de ce siècle? Voilà pourquoi il est difficile de croire, malgré des apparences contraires, que l'on veuille se porter à de telles extrémités; et, pour ma part, je ne veux pas le croire, pour l'honneur de mon pays, et dans l'intérêt de ceux-là mêmes qui seraient tentés d'oublier à ce point les maximes de la sagesse politique.

Quoi qu'il en soit, messieurs, nous attendons l'avenir avec le calme qui sied, non pas à des fonctionnaires publics, — car, quoi qu'on se plaise à en dire, vous ne l'êtes à aucun degré, dans aucune mesure, et par aucun côté, — mais avec le calme et la sérénité qui conviennent à des serviteurs de l'Eglise, de cette Eglise qui, depuis dix-huit siècles, a traversé bien d'autres temps, subi bien d'autres épreuves et survécu à des adversaires d'une tout autre taille.

Nous continuerons à remplir les devoirs de notre saint ministère et à nous intéresser en même temps aux affaires du pays, qui sont bien aussi les nôtres, sans nous laisser intimider par personne, et en nous rappelant que nous devons à tous la justice et la vérité. Il y a là, sans doute, une question de mesure et de prudence pastorale, mais dans laquelle il ne faut pas que les principes fléchissent jamais devant le désir de la conciliation ou devant l'amour du repos. Ménager les personnes, tout en combattant l'erreur, voilà notre devise ; et lors même que nous ne serions pas compris, nous n'en saurions pas moins rendre le bien pour le mal et répondre à la haine par le dévouement et la charité. C'est dans ces sentiments que je vous souhaite une année féconde en mérites, et, s'il plaît à Dieu, remplie de consolations.

A TRAVERS LES JOURNAUX

Les cartes de visite

Le jour de l'an a decidé bon qu'il suspend un instant la vie politique pour laisser un peu de place aux joies de la famille et à l'amitié. Il n'est donc guère question aujourd'hui dans les journaux du matin comme dans ceux du soir, ni des faits et gestes de M. Jules Ferry, ni du conseil municipal et de son attitude à l'égard de la préfecture de police. Cette sorte d'accalmie de trop courte durée, M. Jules Claretie le constate dans sa chronique du *Temps*, et, en l'honneur du jour de l'an, célèbre en ces termes les avantages de la *carte de visite* :

Pour moi, je les ai là, devant moi, ces cartes que je ne trouve pas aussi banales qu'on le veut bien dire, et plus d'une avec ses souhaits rapides ou ses vœux au crayon m'a fait grand plaisir — et c'est comme une revue de fin d'année, la revue des affections où parfois on se heurte à des ombres, que ce dépouillement de tous les ans :

« Ah! tiens, un tel ! Comment, il a pensé à moi ? Pauvre garçon ! Et bon garçon ! X... ? Je le croyois mort. Je suis content de le savoir casé. Y...? Un confrère! Il m'envoie des vœux pour cette année ! Et ils sont sincères, j'en suis certain ! Tous les camarades ne sont pas des ennemis ! Z...? Je croyais l'avoir blessé ? Il revient à moi ! Vive le bout de carton qui me rend un compagnon que j'aimais ! »

Ainsi, les enveloppes décachetées nous gardent à tous quelque bonne surprise. Et la journée longue, inactive, fiévreuse, a passé ainsi, plus vite que les autres, remplie par les souhaits, les visites, les bonnes chères visites aux vieux qu'on aime.

Le général Fleury et le duc d'Aumale

M. Henry d'Ideville publie dans le *Figaro* sur un des derniers incidents de la vie du général Fleury, une page qui n'offre pas seulement un vif intérêt anecdotique, mais qui dévoile un côté assez curieux des coulisses de la politique; elle montre aussi quels sentiments de respect, malgré son attachement à l'empire, le général avait gardé au fond de son cœur pour la famille d'Orléans et surtout pour le duc d'Aumale, dont il avait pu admirer le brillant courage en Afrique et qu'il avait, en 1847, failli servir comme aide de camp.

Voici l'anecdote : C'était en 1881. M. d'Ideville, qui préparait alors son histoire du général Bugeaud, venait d'en publier un fragment assez remarqué dans le *Moniteur universel*, lorsqu'il alla voir le général Fleury, qui lui avait donné quelques-uns des renseignements utilisés dans l'article en question sur la prise de la Smala. Un extrait de l'article du *Moniteur* avait été publié par le *Figaro*. Le général fit alors la curieuse confidence qui suit :

Eh bien! fit le général après m'avoir installé dans un fauteuil, eh bien, mon cher d'Ideville, depuis que nous ne nous sommes vus, depuis mardi, l'extrait du *Figaro* a, paraît-il, fait grand tapage. Quelques-uns de mes amis politiques ont eu la bonté de s'émouvoir à propos de ce que je vous ai conté sur le rôle du duc d'Aumale et sur les éloges que je lui avais décernés. On m'a demandé en riant si j'étais passé aux princes d'Orléans ! mais ces reproches n'avaient rien de sérieux. — « Il me serait difficile, ai-je simplement répondu, d'effacer de ma vie les années les plus belles, celle qui me rappellent les meilleures, les plus glorieux souvenirs ! »

Quoi qu'il en soit, il y a un peu d'ambiguïté dans un passage de votre récit, c'est lorsque vous me faites établir une sorte d'assimilation entre l'enlèvement héroïque de la Smalah par le général d'Aumale et le procès du maréchal Bazaine ! — ce fameux piège tendu par le petit Thiers à votre prince. Je me suis mal expliqué sans doute. J'ai fait allusion à la façon magistrale avec laquelle le prince avait présidé le procès du maréchal Bazaine. Quant à faire dudit procès un acte glorieux, loin de moi cette pensée ! Or, figurez-vous que cette équivoque dans notre conversation a été interprétée contre moi d'une façon désagréable, car — ce que vous ignorez sans doute — certains bonapartistes défendent énergiquement les faits de Metz et traitent le maréchal de martyr!

Le général ajouta :

Eh bien! hier, Mgr le prince Napoléon a envoyé officiellement, ici, chez moi, son aide-de-camp, M. le baron Brunet, pour me prier de démentir une conversation fort invraisemblable que M. Henry d'Ideville prétend avoir eue avec moi et que les journaux ont reproduite. — J'ai répondu à l'envoyé du prince ce que je viens de vous dire au sujet du procès Bazaine, ajoutant que j'avais un instant songé à vous demander une rectification, mais qu'en présence de la démarche de Son Altesse, mes sentiments étaient modifiés et que je ne donnerais pas suite à cette rectification de détail.

« Vous m'avez brouillé avec le prince Napoléon, mon cher d'Ideville ; eh bien ! tant pis, je ne vous en veux point, » dit encore le général, qui se mit alors à parler du duc d'Aumale, et à dire à son interlocuteur quelles avaient été ses anciennes relations avec les princes de la Maison d'Orléans, principalement avec M. le duc de Nemours :

— Quand je songe, reprit le général, qu'en 1847 j'ai failli devenir l'aide de camp de M. le duc d'Aumale lorsqu'il fut nommé gouverneur général ! Peu s'en est fallu. Quel bizarre enchevêtrement que la destinée ! Je ne sais si je me trompe ; j'ai trop de fatuité, peut-être, mais il me semble bien que si j'avais été auprès du duc d'Aumale au mois de février 1848, jamais le prince n'aurait abandonné son commandement... Ce départ est encore pour moi, aujourd'hui, inexplicable. Songez donc ! Une armée enthousiaste, dévouée corps et âme, impatiente de lui obéir, de le suivre, le suppliait d'agir : la flotte de son frère le prince de Joinville, non moins dévouée, était là ! Les deux princes n'avaient qu'à s'embarquer avec dix mille hommes et cingler sur Marseille : dans trois jours, ils ramenaient triomphalement leur père au château des Tuileries ! Cette attitude du duc d'Aumale, cette résignation si hors de raison, est demeurée pour moi un mystère insondable ; cet homme est vraiment une énigme ! Quand on l'a vu de près, comme je l'ai vu, sous mes yeux, à la Smalah, déployer en présence du danger et de la mort ces qualités extraordinaires d'audace, de résolution, de sang-froid, cette fuite d'Alger si inutilement constitutionnelle me paraît insensée, incompréhensible !

Congrès français à Londres

Vendredi s'est ouverte, à Londres, la quatrième réunion du congrès national français, sous la présidence de M. Waddington. Le but de ce congrès est d'élever le niveau de l'enseignement du français en Angleterre. Parmi les membres du comité exécutif du congrès se trouve notre confrère George Petitleau, du *Français*, qui envoyait dernièrement à ce journal un article intitulé la *Superlativomanie*, dans lequel il montrait que les Anglais savent assez bien le français pour pouvoir relever d'une façon aussi piquante que pleine de justesse les travers de langue mis à la mode par la littérature actuelle.

Un journaliste anglais, homme d'influment de sens et d'esprit, me disait hier : Votre langue devient de plus en plus intraduisible.

— Ahbah! lui répondis-je, vous me *stupéfiez !* et pourquoi cela ?

— Parce que, vous autres Français, vous êtes inclins à une exagération de termes impossibles à rendre dans un langage sobre... Ainsi, par exemple, tout à l'heure, vous venez de me dire : « Vous me *stupéfiez !* »... Il me semble que le verbe *étonner* eût été déjà trop fort et que *surprendre* eût largement suffi.

— Vous avez, ma foi, raison...

— Je le sais bien, mais il ne vous est guère possible de vous apercevoir de la débauche d'expressions superlatives à laquelle vous vous livrez en toutes circonstances. A propos de tout comme à propos de rien, les Français disent : C'est *inouï !* C'est *renversant !* C'est *pyramidal !*

Ecrivez-vous à une amie pour refuser une invitation, vite vous vous exprimez ainsi : « Ma toute belle, vous me voyez *désespéré* d'être obligé de refuser votre *si gracieuse* hospitalité. Une affaire *de la plus haute importance*...

Quand vous avez mal aux dents, vous dites : « J'ai une odontalgie *épouvantable*. »

Etes-vous indisposé : « Une migraine atroce me rend fou... Une *effroyable* névralgie me fait souffrir le *martyre*...

Avez-vous à rendre compte d'une pièce, vous écrivez : « Les décors de cette féerie sont *merveilleux*, les femmes sont *idéales*, l'interprétation est *prodigieusement*... satisfaisante.... »

Voulez-vous faire un compliment à une dame, vous lui dites à brûle jupon : « Quelle *délicieuse* toilette vous avez !

Un orateur a-t-il eu du succès à la Chambre, ses admirateurs impriment : « Un tel a été *éblouissant* de verve, son discours était *fulgurant*, le feu... d'artifices... de ses raisonnements a *enthousiasmé* ses contradicteurs eux-mêmes. »

— Sapristi ! dis-je à mon interlocuteur britannique, mais nous devons vous paraître *atrocement* ridicules.

— *Atrocement*, non. *Passablement*, oui.

— Je profiterai de la leçon, dis-je en prenant congé ; *mille remerciements*.

Mais l'Anglais me rappelant : Je vous en rend neuf cent quatre-ving-dix-neuf.

NOUVELLES DU JOUR

La situation ministérielle

Paris, le 3 janvier. — Les ministres, par suite de l'absence de MM. Fallières, Waldeck Rousseau et Rouvier, n'ont pas tenu conseil ce matin à l'Elysée.

En donnant ce contre-ordre, le président du conseil convoquait les ministres de la guerre et de la marine pour ce matin à 9 h. 1/2, au quai d'Orsay.

L'entrevue des trois ministres a eu pour objet croyons nous, l'envoi très prochain de 6,000 hommes au Tonkin.

On annonce que M. Casimir-Perier, sous-secrétaire d'Etat à la guerre, se retire également avec le général Campenon.

Il est également question de la retraite de l'amiral Peyron, ministre de la marine. Mais il n'y a rien de certain au sujet de cette dernière nouvelle.

La retraite du général Campenon

Paris, 3 janvier. — Le *Paris* nous révèle un nouveau motif de la démission du général Campenon. Le ministre de la guerre exigeait l'abandon de Formose, et la continuation des opérations exclusivement au Tonkin ; or, M. Ferry tient absolument à s'emparer de Formose, et à détenir cette île tout entière.

Pour ce faire, il détachera du Tonkin, après une prochaine et rapide campagne dans le Nord, 10,000 hommes qui seront dirigés sur Formose.

Le général Brière de l'Isle

Paris, 3 janvier. — Le général Brière de l'Isle, de l'infanterie de marine, commandant en chef le corps expéditionnaire du Tonkin, est promu au grade de général de division pour service éclatants au Tonkin.

La promotion du général Brière de l'Ile, implique son maintien comme chef du corps expéditionnaire au Tonkin.

La Chine et la Birmanie

Le *Times* a reçu la dépêche suivante :

« Calcutta, 31 décembre. — On annonce que des troupes chinoises se sont emparées de Bhamo (Birmanie septentrionale.)

» Ces Chinois paraissent appartenir à une bande de flibustiers venue du Yunnan et commandée par un certain Kinkhueyee, qui avait déjà exercé un commandement dans l'armée chinoise qui a opéré contre les Panthays et qui a récemment combattu avec les Birmans contre les Kachyens.

» On affirme qu'il a attaqué et pris Bhamo parce que le gouverneur refusait de lui payer la solde qui lui est due.

» Jusqu'à présent, les troupes placées sous ses ordres se sont comportées convenablement et ont respecté les résidents anglais établis dans la ville. Elles annoncent, toutefois, qu'elles ont l'intention de s'emparer de la Birmanie jusqu'à Mandalay, et d'abandonner à l'Angleterre le reste du royaume. On craint que le gouvernement de Pékin ne soutienne ces aventuriers. »

Bhama est une ville située sur l'Irrawaddi, à l'extrémité septentrionale de la Birmanie, aux confins du Thibet et de la province chinoise du Yunnam.

Si les renseignements publiés par le *Times* sont exacts, la prise de Bhama par les Chinois et la menace d'une invasion de la Birmanie vont inévitablement amener une intervention de l'Angleterre.

Les anarchistes

Paris, 3 janvier. — La commission des ouvriers sans travail, battue par les anarchistes dans les derniers meetings, adresse un manifeste aux travailleurs de Paris, auxquels elle soumet l'ordre du jour rédigé par elle et qui n'a pas été voté.

On sait en quoi il consiste : application immédiate de la réduction de la journée de travail à huit heures; force de loi donnée à la serie des prix de la ville de Paris; suspension du payement des loyers au-dessous de 500 francs; allocation d'un crédit de 500 millions aux organisations ouvrières parisiennes constituées en syndicat général.

Le manifeste invite les travailleurs à s'associer à la commission pour poursuivre la réalisation de ses vœux :

« Unissons nos efforts, y est-il dit, pour arracher à la classe gouvernante le pouvoir politique qui doit être, entre les mains des travailleurs, l'instrument de leur délivrance, et, par l'expropriation de la classe capitaliste, permettra enfin d'établir la société communiste, la République du peuple ! »

Suivent les signatures des délégués de quelques syndicats ouvriers et d'un grand nombre de comités et groupes révolutionnaires.

Mort de la mère de Louise Michel

Paris, 3 janvier. — La mère de Mlle Louise Michel est morte, ce matin, à cinq heures.

L'enterrement aura lieu lundi à midi.

Ce matin, Mlle Louise Michel a reçu la visite de plusieurs députés de l'extrême gauche et de M. Henri Rochefort.

Les abords de la maison sont surveillés par des agents en bourgeois et l'appartement est gardé par des agents de la sûreté.

Allemagne

Berlin, 3 janvier. — La *Gazette de la Croix* dément les bruits d'après lesquels les trois empereurs auraient résolu, à Skiernievice, de prendre en commun des mesures contre les anarchistes, et que la France aurait souscrit à cette entente. La *Gazette* voit, dans ces bruits, une manœuvre anglaise pour indisposer la France contre l'Allemagne.

Les souverainetés du Congo

Paris, 3 janvier. — Il y a, en ce moment un échange très vif de dépêches entre Paris et Berlin, relativement à la souveraineté des territoires de l'Association africaine qui serait exercée de moitié par la France et la Belgique.

Les affaires égyptiennes

Nous recevons de notre correspondant particulier la dépêche suivante :

« Londres, 3 janvier. — Le gouvernement anglais a décidé de ne pas accepter l'invitation de prendre part à une nouvelle conférence pour régler les affaires égyptiennes. »

Nouvelles secousses en Espagne

Madrid, 3 janvier. — Le préfet de Malaga vient de télégraphier que les secousses de tremblement de terre continuent à se faire sentir à Algarrobo et à Casavermeja ; la faim, la misère et le manque d'asile rendent la situation difficile. A cause de la panique, les maires sont obligés d'employer les prisonniers à l'extraction des cadavres et à l'enlèvement des décombres. Le calme renaît à Malaga, où l'on n'a ressenti aucune nouvelle secousse.

L'explosion de dynamite à Londres

Londres, 3 janvier.

L'examen du théâtre de l'explosion qui a eu lieu sur le chemin de fer souterrain a montré que l'appareil à signaux établi entre les deux stations était en partie brisé, le fils électrique rompu et l'horloge arrêtée à 9 h. 1/4. Une inspection minutieuse indique que l'explosion n'a pas été produite par de la poudre, car les parois en briques du tunnel ne sont pas noircies. La matière employée était donc, soit de la dynamite, soit de la poudre à coton.

Deux trains se croisaient au moment de l'explosion: ils ont eu l'un et l'autre leurs lumières éteintes et les glaces des portières ont été brisées. Quelques voyageurs auraient, dit-on, été légèrement blessés par des éclats de verre.

Les employés de la police croient que l'explosion produite par la dynamite, est l'œuvre des fenians ; ils sont convaincus que la matière explosive a été lancée sur la voie par un voyageur de l'un des trains qui passaient.

Londres, 3 janvier. — D'après les dernières informations, l'explosion du chemin de fer souterrain a été si violente, que les maisons du voisinage ont été ébranlées et que les personnes qui se trouvaient sur la partie de la chaussée au-dessus de l'endroit où l'explosion s'est produite, ont senti distinctement l'oscillation.

De chaque côté de la station, l'explosion semble avoir tout bouleversé. L'examen des lieux montre que la matière explosible a fait dans la maçonnerie du tunnel un trou mesurant deux pieds carrés et profond d'environ quatre à six pouces. Une casquette a été trouvée un peu plus bas sur la voie.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

UN DISCOURS LIBRE-ÉCHANGISTE. — A la distribution des récompenses de la Société commerciale pour l'étude des langues étrangères, qui a eu lieu le 28 décembre à Paris, M. Gustave Roy, qui en est le président, a pris la parole pour constater le succès croissant de cette institution et s'en féliciter. Personne n'applaudira plus sincèrement que nous à tout ce qui peut développer le goût et l'étude des langues vivantes, dans un moment où tous les efforts tendent à assurer la prospérité de notre commerce extérieur, et nous approuverions le discours tout entier de M. Roy, s'il s'était renfermé dans cet ordre d'idées. Mais, en vrai sectaire du libre-échange, il n'a pu laisser passer une si belle occasion de faire sa profession de foi ; il s'est élevé contre les tendances protectionnistes qui sont, dit-il, en contradiction avec le progrès. « Loin de repousser de nos ports les blés étrangers, nous les appelons de tous nos vœux, dit-il, car ils permettent à nos populations de se mieux nourrir et de dépenser moins d'argent. Si, par impossible, ajoute-t-il, le Créateur avait mis gratuitement la nourriture à la disposition de nos estomacs, comme il a donné à nos poumons l'air que nous respirons, aurions-nous le droit de nous en plaindre ? Et quand, par un effort de son intelligence, l'homme a pu parvenir à se rapprocher de cette gratuité, ce rapprochement, quelque minime qu'il soit, doit être considéré comme un bienfait et la science doit être bénie quand elle épargne quelques gouttes de sueur à notre front. »

Qui ne voit dans ce beau langage l'idéal de M. Roy, c'est-à-dire la manne céleste des temps antiques, l'alouette d'aujourd'hui tombant toute rôtie sous la fourchette de gens bien endentés et n'ayant rien fait pour la conquérir? C'est un âge d'or, digne des sentiments généreux qui animent M. Roy, mais qui n'est qu'un rêve ! C'est par le travail que nous devons conquérir ce qui est nécessaire à notre existence. Eh bien! ne serait-il pas plus sensé de mettre les choses dans l'ordre et de dire : Assurons par une sage législation une rémunération des travailleurs, cherchons à sauvegarder les intérêts du producteur, sous quelque forme qu'ils se présentent, et disons-nous que, ce côté moral de la question sociale étant sauvegardé, il sera plus aisé d'assurer le bien-être de tous et de supporter la faible charge pouvant résulter des droits de compensation ?

Le malentendu entre les libre-échangistes et nous, c'est que les premiers, mettant, comme on dit, la charrue devant les bœufs, cherchent le bon marché, sans se préoccuper d'autre chose, et que nous cherchons, au contraire, à assurer les moyens d'existence par le travail, qui est incontestablement la base fondamentale de la prospérité d'un pays. Celui qui gagne peut dépenser, tandis que le bon marché, qui est toujours relatif, devient une viande bien creuse lorsque la production s'en va à la dérive, sous l'influence d'une législation faite au profit de l'étranger.

LOUIS LECLAIR.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Le tirage au sort. — Les tableaux de recensement sont affichés auprès de l'hôtel-de-ville; les opérations du tirage au sort auront lieu le samedi 31 janvier :

Pour le canton Est, à 9 heures du matin;
Pour le canton Ouest, à 2 heures du soir.

Un avis du maire invite les jeunes gens de la classe 1884 qui ne seraient pas inscrits ou qui auraient des réclamations à faire valoir, à se présenter au secrétariat de la mairie dans le plus bref délai.

Pour le canton de Lannoy, le tirage est fixé au mardi 27, à 11 heures du matin.

Commissions municipales. — Les membres des 1re et 3e commissions se réuniront à la Mairie le mercredi 7 janvier, à 6 heures du soir, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant : 1° L'école de la rue des Arts, règlement des mitoyennetés. — 2° Marché au poisson, grosses réparations. — 3° Groupe scolaire, rue de Rome. — 4° Institut Sévigné, création d'un portique abri. — 5° Rue d'Italie, demande de classement. — 6° Cessions de terrains à la voie publique. — 7° Gare du Nord, reconstruction. — 8° Passerelle. — 9° Création d'un pont au Sartel. — 10° Rue St-Jean, demandes de subvention. — 11° Rue Descartes, construction